



## COLLECTIF DE DÉFENSE DE LA MER

DES FONDS MARINS, ET DES CÔTES ENTRE LES ESTUAIRES DE LA LOIRE ET DE LA VILAINE

Collectif DLM, BP31, 44 501 LA BAULE Cedex - contact : defensedelamer@gmail.com

PARIS, le 21 Mai 2013

Monsieur le Président de la  
Commission Nationale du Débat Public  
20, avenue de Ségur 75007 PARIS

Par décision 2013/25/PESB/5, vous venez de décider de faire effectuer pour le site de St Briec une expertise indépendante pour l'impact visuel du projet vu des côtes.

Pour le site dit de St Nazaire, le problème est similaire mais en pire. Le maître d'œuvre industriel a présenté des photomontages trompeurs sous forme panoramique aplatissant et éloignant les vues, et surtout de faible pixellisation. Par exemple, on ne voit sur les photos aucun amer, et notamment pas le phare de la Banche pourtant facilement visible à l'œil nu de la côte, empêchant ainsi toute possibilité d'étalonnage des mats d'éoliennes.

Au nom du Collectif de Défense de la Mer, il vous est demandé de prendre une décision analogue pour le site de St Nazaire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à notre haute considération.

M. Pierre LAMOULEN  
Président du GRSB  
19, rue Th. de Banville  
75017 PARIS

M. Alain DORE  
Président de PROSIMAR  
Espace Camille Flammarion  
5, Bd de la République  
44380 PORNICHET

M. Remy GAUTRON  
Président de GUERANDE ENVIRONNEMENT  
Les Maisons Brûlées  
Route des Paludiers  
44350 Guérande

Copie par mail à Madame SAYARET Présidente de la Cpdp